

Mobilisations sociales et oppositions sous Kérékou*

PARADIGMATIQUE à bien des égards, souvent idéalisée, l'histoire du processus de transition béninois est en général décrite comme un mouvement rapide, consensuel, impulsé voire imposé de l'extérieur, comme la participation de l'Afrique à une « troisième vague » (1) de démocratisation portée par un « temps mondial » favorable. Cette interprétation, qui ne voit dans le changement béninois qu'une réconciliation nationale, résultat du triple effet « Céaucescu — La Baule — Ajustement structurel », occulte pourtant la conflictualité, l'incertitude du processus et surtout l'historicité propre des dynamiques internes. Ayant discuté ailleurs de l'issue incertaine et conflictuelle de la crise de 1989-90 (2), nous voudrions ici analyser ses prolégomènes et la replacer dans la durée. Contre les thèses exogènes, nous pensons en effet que le changement béninois s'explique moins par un effet de diffusion conjoncturel que par l'épuisement de la « politique du ventre » du régime Kérékou d'un côté et le développement, la radicalisation des mobilisations collectives de l'autre.

Nous passerons assez rapidement sur les facteurs d'érosion du régime Kérékou, pour insister sur le second aspect, moins connu : la genèse et l'action des mouvements d'opposition. En 1989-90, avec les grands mouvements de protestation et de revendication populaires, certains acteurs apparaissent ou réapparaissent au grand jour

* Cet article condense les enseignements d'une mission menée sur le terrain en janvier-février 1994 et constitue un des volets d'une étude plus complète, à paraître dans le cadre d'un ouvrage collectif. Financée par le Centre d'études d'Afrique noire de Bordeaux, cette mission s'inscrivait en effet dans le cadre d'un programme comparatiste sur « *Les contraintes externes et les dynamiques internes des transitions africaines* », soutenu par

le ministère de la Recherche et dirigé par P. Quantin et J-F. Médard.

(1) Voir S. Huntington, *The Third Wave. Democratization in the Late Twentieth Century*, Norman, Univ. of Oklahoma Press, 1991.

(2) Voir R. Banégas, « Action collective et transition politique en Afrique. La Conférence nationale du Bénin », *Cultures et Conflits*, n° 17, 1995, pp. 137-175.

sur la scène politique. C'est le cas du PCD (Parti communiste du Dahomey), des syndicats, des étudiants, mais aussi de l'Église catholique, jusque-là discrète, et des diasporas qui profitent de la crise et du changement pour réinvestir les circuits d'accumulation et de pouvoir. Il s'agit donc, ici, d'identifier ces acteurs, d'observer leur genèse, leur constitution en acteurs collectifs, de replacer leur action dans la durée et suivre à travers elle la maturation et le cheminement des « revendications démocratiques ». Cela devrait aider à restituer au processus de changement béninois dans son historicité propre, et à réévaluer le poids respectif des dynamiques du dedans et du dehors.

L'épuisement de la politique du ventre du « kérékisme »

La crise du régime Kérékou a déjà fait l'objet de quelques études de qualité (3). Aussi suffit-il ici de rappeler brièvement ses mécanismes de régulation et ses facteurs d'érosion. Il est admis que la stabilité du système reposait essentiellement sur une habile instrumentalisation de l'économie de transit qui fournissait une confortable rente de situation aux caciques de « l'État-entrepôt » (4) et garantissait le soutien des clientèles. Elle était également assurée par un autre mécanisme, relevant de la « politique du ventre » - la cooptation et la circulation des élites (5) - qui, combiné à une répression politique et un étroit contrôle social, prévenait toute opposition ou expression alternative.

Dès le début des années 1980, pourtant, cette économie politique du kérékisme montre des signes d'épuisement. Malgré les réformes partielles qu'il entreprend, le régime voit sa capacité de reproduction s'éroder : la raréfaction des ressources rend de plus en plus difficile la reconduction du « compromis post-colonial » notamment envers les couches moyennes urbaines, victimes de l'austérité, et bloque le processus d'assimilation des nouvelles élites qui supportent de moins en moins leur exclusion des « postes juteux » (6). Le mécanisme de régulation socio-politique semble s'enrayer, victime de ses contradictions, car « *en coptant à l'envi*, remarque T. Vit-

(3) voir notamment T. Vittin, *Bénin : de la stabilité à l'ère des turbulences*, Bordeaux, IEP-CEAN, 1989, 37 p. (non publié).

(4) Sur ces mécanismes d'accumulation, cette économie politique du système béninois, voir J. Igué, *L'État entrepôt au Bénin. Commerce informel ou solution à la crise*, Paris, Karthala, 1992. Voir également C. Allen et alii : *Bénin, Congo, Burkina Faso. Economics, Politics, Society*, Londres, Pinter pub., 1989, pp. 75-117 ; ainsi que L. Codo, « Incidences économiques des flux transfrontaliers clandestins. Nigéria et Bénin », *Afrique contem-*

poraine, n° 140, 1986, pp. 11-23.

(5) Dans une perspective historique, voir T. Vittin, *Esquisse de la formation et de l'évolution des élites modernes au Bénin*, Bordeaux, IEP-CEAN, 1989, multig. 24 p.

(6) Terme quasi-officiel pour désigner les fonctions administratives les plus lucratives, telles les douanes. L'avancement à ces postes, dépendant de décisions politiques, était aussi soumis au paiement d'une « contribution », considérée comme un investissement rapidement amorti.

tin, l'équipe dirigeante exportait les clivages et la contestation du cercle fermé du parti vers le parlement (l'ANR) et le gouvernement (CEN). Au parcours classique (du parti vers le gouvernement ou le parlement), se substitue une trajectoire plus directe conduisant des cadres non inféodés au PRPB (le parti unique) à des fonctions gouvernementales ou parlementaires avec ratification ultérieure du Comité central et du Président » (7). Il devient alors de plus en plus difficile de contrôler ces membres cooptés qui, frustrés par les lenteurs de la circulation politique, revendiquent de nouveaux moyens d'accès au pouvoir et à l'accumulation. Ces changements dans les processus d'ascension semblent avoir fait le lit de la contestation interne, de la remise en cause, par les nouvelles élites, du rôle du PRPB et des orientations du régime sclérosé. Les inflexions du discours officiel, dès la première moitié des années 1980, en témoignent (8).

Ces changements de trajectoire sont, en outre, renforcés par la crise financière, la faillite bancaire qui, en 1988-89, aggravent la crise du recrutement politique et précipitent la crise de légitimité du régime. Faute de ressources, il devient désormais impossible, remarque T. Vittin, « de contraindre les éléments placés à la périphérie du système politique de troquer l'idée d'une conquête ultérieure du pouvoir contre un accès immédiat à des postes de responsabilité qui aurait fait d'eux des prisonniers du régime » (9). C'est un point de rupture dans « l'économie politique de la patience » (Hirschman) du kérékisme, un blocage du « compromis post-colonial » qui jusqu'alors assurait la stabilité. Incapable de payer les salaires des fonctionnaires, le régime voit se retrécir un peu plus ses bases sociales et se développer les mouvements de protestation, les manifestations, les grèves qui atteignent leur apogée en 1989-90 et poussent au changement.

Dès le milieu des années 1980 on peut donc observer un blocage du processus d'assimilation des élites, du compromis post-colonial, un épuisement de la politique du ventre, qui nourrissent à la fois les dissidences internes, les luttes factionnelles et la mobilisation sociale. Mais, comme le rappelle Przeworski (10), la crise de légitimité d'un régime ne suffit pas à expliquer sa chute ; il faut aussi et surtout qu'existe une alternative préférable et organisée.

(7) T. Vittin, « Bénin, du système Kérékou au Renouveau démocratique », in J.F. Médard, *États d'Afrique noire*, Paris, Karthala, 1991, p. 107. D'autres observateurs soutiennent que ce nouveau circuit d'ascension des élites ne s'est pas substitué au précédent mais s'est greffé en parallèle à partir de 1980, année où le régime s'est ouvert aux civils. Le débat reste ouvert.

(8) Voir l'analyse lexicologique de A. Dansou Alidjinou, *Le discours politique béninois (1972-1990)*, Thèse d'État de science poli-

tique, Université Montpellier I, 1992, 345 p.

(9) T. Vittin, « Bénin, du système Kérékou au Renouveau démocratique », *art. cit.* p. 108.

(10) Voir A. Przeworski, « Some Problems in the Study of Transitions », in G. O'Donnell, P. Schmitter, L. Whitehead, (eds), *Transitions from Authoritarian Rule. Comparative Perspectives*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1986, pp. 47-63.

Parallèlement à la crise interne du régime, il faut en effet évaluer sur le moyen terme l'action des principaux acteurs d'opposition pour comprendre le processus de changement, mesurer le poids des dynamiques internes et restituer leur historicité. Nous analyserons donc, premièrement, le rôle dans l'opposition et l'organisation des mobilisations, du Parti communiste du Dahomey, des étudiants et des syndicats devenus indépendants. Deuxièmement, la position de l'Église et les intellectuels catholiques à l'égard du régime et des revendications démocratiques ; avant d'essayer d'évaluer la contribution des diasporas, des exilés et des réseaux transnationaux béninois.

Entre mythe et réalité : la guerre de l'ombre du Parti communiste du Dahomey

Dans la clandestinité jusqu'en 1991, le PCD a mené une guerre de l'ombre contre le régime Kérékou considérée comme déterminante par une majorité de Béninois. Très actif dans l'opposition, dans l'organisation des grèves, des manifestations, dans la mobilisation des campagnes, son action reste toutefois difficile à évaluer et sujette à débats (11).

Le PCD est créé en décembre 1977 après l'échec de diverses tentatives d'organisation. Depuis les années soixante, en effet, existaient de nombreux mouvements marxistes issus de la filière FEANF-PCF (12) qui hésitèrent, au lendemain du coup d'État de 1972, dans l'attitude à adopter à l'égard du GMR (Gouvernement militaire révolutionnaire). Soutien critique, pour certains qui participent au large rassemblement du FRUD (Front révolutionnaire uni du Dahomey), engagement radical pour d'autres au sein de la Ligue nationale de la jeunesse patriotique qui va marquer de son empreinte la nature du régime à partir de 1974-75, les « ligueurs » s'alliant aux militaires pour imposer la doctrine et l'organisation marxiste-léniniste.

Condamnant ce « dévoiement militaro-marxiste » mais refusant également la logique partisane, les divers mouvements révolutionnaires qui basculent alors dans l'opposition sont marqués par leur faiblesse organisationnelle. En 1974, ils tentent de se fédérer dans la JUD (Jeunesse unie du Dahomey) qui est aussitôt dissoute et interdite. Réprimés, poursuivis, ils se réfugient dans la clandestinité. Ce n'est donc qu'en 1977, après l'échec en 1976 d'un pre-

(11) Les informations qui suivent ont été essentiellement recueillies au cours d'entretiens avec des dirigeants et militants communistes en février 1994. Faute de documentation en la matière, elles restent donc très par-

tielles, certainement partiales et demandent confirmation.

(12) Fédération des étudiants d'Afrique noire en France, créée en avril 1950, proche du Parti communiste français.

mier « parti », l'Union des communistes du Dahomey, regroupant divers groupuscules, que se bâtit le PCD.

Très actif, dirigé dans l'ombre par Pascal Fantondji et Jean Zounon, le PCD est jusqu'en 1990 le seul parti à affronter ouvertement le pouvoir sur le terrain. Sa stratégie consiste essentiellement à organiser la résistance passive en milieu rural, notamment par le refus de payer la taxe civique, l'impôt de capitation (13). Outre ce répertoire d'action pacifique, le PCD emploie aussi la violence pour traquer et éliminer les « traîtres à la cause du peuple », souvent défigurés à l'acide.

A partir de la fin des années 1980, cependant, une nouvelle stratégie est adoptée dans les campagnes : « l'élection » des maires de commune et des délégués de villages, de quartiers (dans les villes), procédures qui s'apparentait plutôt à des destitutions et des remplacements par la force. Diversement perçues par les populations, ces destitutions ont, selon les témoignages, révélé la véritable nature du parti, sa position vis-à-vis du changement démocratique. Contre la voie réformiste, pacifique, de transition, le PCD prônait en effet la voie de la lutte armée, de l'insurrection populaire. D'où sa non-participation à la Conférence nationale. Il est vrai qu'au plan doctrinal, le parti ne s'est guère départi, depuis sa création, d'une ligne communiste dure, d'inspiration albanaise. La tonalité stalinienne du programme et des statuts adoptés lors du congrès de décembre 1992 — au cours duquel le PCD est devenu le Parti communiste du Bénin — en témoigne encore (14).

Pendant la crise de 1989-90, et jusqu'aux élections de 1991, le PCD a fait planer cette menace de l'insurrection populaire dont les grandes manifestations de décembre 1989 devaient être le signal. En tant qu'« organisation de mouvement social » (15), il a semblé-t-il joué un rôle capital dans la mobilisation des divers groupes sociaux et l'organisation de la contestation. Disposant de fiefs ruraux — dans le Mono à Djakotomé, dans l'Atakora à Boukoubé — il a pu aussi peser sur la mobilisation des campagnes. Implanté jusqu'au coeur de l'État — au ministère de Plan et de la Statistique en particulier où travaillent certains de ses dirigeants — il participe activement à l'organisation des grèves de la fonction publique par la mise en place de « comités d'action » et de « comités de lutte », qui entrèrent d'ailleurs en concurrence avec les comités de grève syndicaux. Très présent à l'Université, le PCD joua également un rôle important dans la mobilisation du campus (voir

(13) La suppression de la taxe civique, réclamée avec le « paiement à l'indice réel » depuis des années par le PCD, a été acceptée par le gouvernement en janvier 1994 après la dévaluation du franc CFA. Depuis, tous les partis en revendiquent la paternité.

(14) Voir Parti Communiste du Bénin :

Documents du deuxième congrès ordinaire. Programmes, statuts. Cotonou, Éditions La Flamme, 1992.

(15) Pour reprendre l'expression anglosaxonne « SMO » (Social Movement Organization) des théoriciens de la mobilisation des ressources.

infra). Il initia aussi en grande partie l'action de rue, notamment pendant la période critique de la fin de l'année 1989 puisque c'est à l'appel de la « Convention du peuple » et du « Comité de salut national » (16) que des dizaines de milliers de personnes défilent le 11 décembre puis se rassemblent sur la Place Lénine pour dénoncer le régime et fustiger le président Kérékou. Mais que les manifestants aient pu ce jour-là « caillasser » et démolir la statue de Lénine révèle en même temps les limites d'un PCD qui ne semblait pas contrôler les groupes mobilisés, engagés dans l'action collective.

Seule organisation politique structurée au plan national, dotée de fiefs en province et dans les administrations centrales, le PCD a toutefois prouvé ses capacités d'action au cours de la crise de 1989-90. Il a pourtant échoué à imposer la voie de la lutte armée et continue aujourd'hui à souffrir du même décalage entre ses fortes capacités de mobilisation sociale et sa faible audience, voire sa marginalité politique. Ce décalage montre combien il est difficile d'évaluer, entre mythe et réalité, l'action et le poids véritables du PCD. D'aucuns soutiennent que la place centrale du PCD dans l'imaginaire politique béninois tiendrait moins à son action réelle qu'à l'instrumentalisation qui en a été faite par le GMR et les divers mouvements d'opposition. Selon cette thèse, les communistes n'auraient fait que revendiquer des mouvements populaires initiés et dirigés par d'autres forces clandestines qui trouvaient commode de s'abriter derrière le bouclier mythique du PCD. Ces dénégations participent évidemment des stratégies concurrentes de « récupération » des mobilisations collectives. Mais il n'en reste pas moins que la présence, réelle ou fictive, du PCD a pu être « fonctionnelle » pour le régime et les oppositions de l'intérieur. Pour le PRPB, ce fut, en effet, un instrument rituel d'accusation pour éliminer toute contestation politique ou pour effectuer purges et règlements de comptes internes. Pour les mouvements d'opposition, un utile paravent : tant que l'on pouvait justifier ne pas appartenir au PCD, on pouvait dans une certaine sécurité déployer ses « activités subversives ». Aussi n'est-il pas interdit de penser qu'indépendamment des actions de terrain des militants communistes, cet intérêt mutuel et la propagande du régime ont peut-être contribué à entériner l'image déformée d'un affrontement dual, réalisant toute opposition intérieure au seul PCD.

(16) Organisation fictive pour certains, la *Convention du peuple* aurait été une nébuleuse de mouvements d'opposition fédérés sous la tutelle du PCD. Elle serait née le 22 octobre 1988 de la réunion clandestine d'une trentaine d'organisations politiques et syndicales (virtuelles ?) qui auraient tenu convention pour constituer un front commun

d'opposition au pouvoir et élaborer un programme alternatif de gouvernement. Ses structures : un *Comité permanent de la convention* (organe législatif composé de huit membres) et un *Comité de salut national* (exécutif de huit membres), étroitement contrôlés par le PCD, notamment par Jean Kokou Zounon, Pascal Fantondji, Fidel Quénum, etc

Continuité et mémoire historique des mobilisations étudiantes

Les mouvements étudiants et les syndicats de la fonction publique, notamment les syndicats enseignants, sont, avec le PCD, la seconde force d'opposition à s'être affirmée au cours de la crise comme les fers de lance de la contestation.

Le monde universitaire béninois, comme ailleurs en Afrique, est en effet le premier à se mobiliser. Dès la rentrée 1988 et surtout à partir de janvier 1989, les étudiants manifestent leur mécontentement, se mettent en grève pour réclamer le versement des arriérés de bourses et contester le projet de suppression des aides scolaires prévu par le programme d'austérité annoncé par le chef de l'État dans ses vœux du 31 décembre. Le mouvement se radicalise rapidement : le 17 janvier, la grève illimitée est déclarée, les étudiants manifestent et affrontent les forces de l'ordre pendant une semaine dans les rue de Cotonou et de Porto-Novo où des émeutes éclatent et sont violemment réprimées. Rejoints à partir d'avril par leurs professeurs qui s'engagent eux aussi dans la grève illimitée, les étudiants vont rester mobilisés jusqu'à la Conférence nationale de février 1990.

Le mouvement est organisé. Les militants communistes, en effet, sont très présents sur le campus d'Abomey-Calavi, mobilisant leurs camarades, initiant les mouvements de grève, animant les assemblées générales et les meetings... Leurs appels sont semble-t-il très suivis, du fait notamment des mesures de rétorsion sévères et violentes contre les réticents. Mais le PCD n'était pas seul : en fait, la direction du mouvement était « partagée » entre celui-ci et le BEN (Bureau exécutif national) de la coopérative universitaire qui depuis septembre 1988 organisait réunions et « débats d'idées » pour élaborer une plate-forme. Seul organe « représentatif » autorisé, modéré dans ses revendications (arriérés de bourse, réparation des bus...), c'est celui-ci qui était chargé de mener les négociations avec le pouvoir pendant que les militants du PCD organisaient les grèves et les manifestations. Une sorte de division du travail semblait s'être ainsi établie entre les deux organisations de mouvement : le BEN et les étudiants non communistes instrumentalisant en quelque sorte l'action du PCD pour faire avancer leurs revendications. En réalité, cette complémentarité naissait plutôt de la concurrence, de la rivalité entre les deux structures pour l'orientation et le monopole du mouvement, les luttes internes ayant été assez intenses après que les militants communistes aient été écartés de la direction de la coopérative universitaire en 1988 pour avoir tenté d'en faire leur porte-voix sur le campus. Ainsi, selon les aveux d'un des responsables du mouvement étudiant, le PCD a-t-il pris de court le BEN en adoptant sa plate-forme revendicative pour y incorporer des

préoccupations politiques que ce dernier a rapidement récusées. L'objectif était de saisir l'opportunité de la grève étudiante pour provoquer l'affrontement avec le régime. Mais le BEN instrumentalisa à son tour le PCD en le cantonnant dans son répertoire de la violence pour se faire reconnaître comme seul interlocuteur légitime et diriger les négociations avec le pouvoir.

Ces stratégies de mobilisation s'inscrivent dans la continuité, car le mouvement étudiant a lui aussi une riche histoire. Pour s'en tenir à la période Kérékou, deux moments importants (1979 et 1985) constituent des antécédents qui ont marqué la mémoire des mobilisations ultérieures. Il faut les replacer dans leur contexte et noter en premier lieu qu'après le coup d'État de 1972, le GMR a pu bénéficier un temps du soutien des étudiants qui s'en virent d'ailleurs récompensés par l'intégration de plusieurs anciens activistes au sein des cabinets ministériels et surtout la re-légalisation de l'UGEEED (Union générale des étudiants et élèves du Dahomey), créée en 1965 et interdite en 1971 après de nouvelles grèves. Mais la lune de miel ne dure pas longtemps : la démission forcée du populaire ministre de l'Éducation, Hilaire Badjogoumé, le non-paiement des salaires et des bourses ainsi que le projet de réorganisation du système d'enseignement («École nouvelle») déclenchent de nouvelles vagues de grèves et d'émeutes sur les campus, dirigées notamment par l'aile radicale des syndicats étudiants appelant le régime à une « véritable révolution ». La réponse du GMR est sévère puisqu'après la grève de mars 1974, 180 organisations étudiantes sont dissoutes, bientôt remplacées par une structure unique, courroie de transmission du PRPB récemment créé. Dès lors aucune expression étudiante alternative n'est admise hors des canaux officiels.

Il faut attendre 1979 pour voir renaître les mouvements étudiants de contestation ouverte. Des grèves et des manifestations se multiplient sur le campus, rapidement circonscrites et réprimées par le pouvoir. Déjà initié et mené par des activistes du PCD, le mouvement est peu suivi à l'époque. Une fois les militants communistes arrêtés, la tension s'apaise en effet. La bonne situation économique permettant le paiement régulier des bourses et des salaires, la mobilisation reste assez sectorielle. Mais 1979, c'est aussi l'année où Kérékou, confronté à la critique croissante d'une frange de l'appareil d'État, convoque une première « conférence nationale », la conférence des cadres, pour discuter des problèmes du régime et envisager des réformes structurelles. Malgré la mise en place d'un comité chargé de l'application des résolutions — rapidement noyauté par les « ligueurs » — celle-ci resta sans suites. Cependant, avec la révolte étudiante, elle constitue un autre antécédent qui va marquer les mémoires lors de la crise de 1989-90.

1985 est une autre date importante de la contestation étudiante. Cette fois-ci, avec la « grève du 6 mai », la mobilisation est de plus grande envergure ; elle préfigure les grands mouvements de 1989-90. Le PCD y joue à nouveau un rôle central. Ce sont en effet les meneurs de 1979 (Alassane Issifou, Osseneni Agbetou, Thérèse Waounwa) qui, une fois amnistiés, lancent la grève du 6 mai et prennent d'assaut le BEN de la coopérative universitaire. Une fois élu, le nouveau bureau propose un programme de réforme de l'organisation de l'Université, organise des assemblées et proclame l'inviolabilité de l'espace universitaire. Bien sûr, la grève est réprimée, la coopérative universitaire est dissoute le 27 avril et un nouveau BEN mis en place. Il faudra deux ans aux étudiants pour pouvoir relancer leur organisation.

Le mouvement semble un échec. Pourtant, cette grève de 1985 reste un moment-clé dans l'histoire des mobilisations collectives et dans la dynamique de crise du régime. C'est un moment fort de prise de conscience, d'« apprentissage politique » au sens de N. Bermeo (17), où les étudiants font l'expérience d'une alternative (selon les témoignages ils se rendent compte qu'« on peut mettre en œuvre des principes différents pour gérer l'université et, au-delà, la société toute entière »), où ils prennent conscience de leurs droits et affirment, contre les monolithismes du PRPB et du PCD, leur attachement aux valeurs pluralistes (18). La grève étudiante de 1985 est ainsi une étape importante dans le cheminement et la maturation de la revendication démocratique. Récupérée comme moment fondateur par les acteurs du mouvement enseignant (19), elle occupe une place centrale dans le récit des luttes et la mémoire des autres mouvements sociaux (20). Elle témoigne, enfin, d'une certaine continuité des mobilisations étudiantes et fournit un indice de l'historicité des dynamiques internes du changement.

Mai 1985 est aussi un moment important pour le pouvoir qui prend réellement la mesure des oppositions organisées et des fissures internes. Le limogeage du ministre de l'Éducation, Michel Alladaye, qui n'avait pas vraiment condamné l'élection du BEN, fut un des premiers signes de la montée des dissidences et des critiques internes au régime.

(17) Voir N. Bermeo, « Democracy and the Lessons of Dictatorship », *Comparative Politics*, 24(3), 1992, pp. 273-291.

(18) Mobilisés par le PCD pour la défense d'un « programme de libération », d'anciens étudiants affirment aujourd'hui qu'ils ont rapidement pris conscience que ce programme, marqué par les références et les idéaux communistes, n'était pas vraiment démocratique. D'où certaines prises de distance et défections.

(19) L'unique ouvrage-témoignage disponible sur les grèves enseignantes de 1989, prend le 6 mai 1985 comme date fondatrice du mouvement. Voir B. Gbado, *En marche vers la liberté*, Porto-Novo, CNPMS, 1991.

(20) Sur l'importance des « récits » dans l'action collective, voir R. Couto, « Narrative, Free Space and Political Leadership in Social Movements », *Journal of Politics*, 55 (1) 1993, pp. 57-79.

Le mouvement syndical : du monolithisme à la « désaffiliation », l'émergence d'une force politique

Les syndicats, essentiellement de la fonction publique, ont également joué un rôle déterminant dans l'organisation des mouvements de protestation ; et leur contribution est d'autant plus intéressante que, contrairement au PCD, ils « émergent » au cours de la crise, se constituent en tant qu'acteurs autonomes par leur participation à la mobilisation.

Il serait trop long de faire ici l'histoire du mouvement syndical béninois (21). Brièvement, il suffit de noter que dans les années soixante, comme dans de nombreux autres pays africains, les syndicats dahoméens étaient très puissants, qu'ils pouvaient « faire et défaire les gouvernements » selon la formule consacrée. Le rôle central de l'UGTD (Union générale des travailleurs du Dahomey) et de son leader, M. Paoletti, lors de la « révolution de 1963 » en témoigne (22).

En 1972, au lendemain du coup d'État qui porte Kérékou au pouvoir, la majorité des syndicats choisit de soutenir le nouveau régime. C'est le temps de la recherche d'alliances qui dure jusqu'en 1974-75. Mais à partir de cette date débute le processus de radicalisation du régime avec l'adoption officielle du marxisme-léninisme, la création du Parti de la révolution populaire du Bénin et, en novembre 1974, la constitution d'un syndicat unique, l'UNSTB (Union nationale des syndicats des travailleurs du Bénin) qui fédère l'ensemble des structures syndicales et devient une simple courroie de transmission du pouvoir.

L'action syndicale reste ainsi verrouillée par l'UNSTB jusqu'en 1988-89 où la direction et l'orientation de la centrale sont remises en cause de l'intérieur. Parallèlement à la lutte pour les salaires, les syndicats mènent en effet, tout au long de l'année 1989, un combat pour se dégager du carcan des structures héritées de 1974. A l'initiative notamment du SNES (Syndicat national de l'enseignement supérieur) et du SYNAPOSTEL (Syndicat national des postes et télécommunications) (23), ils revendiquent leur autonomie, l'organisation pluraliste des intérêts des travailleurs et lancent le mouvement qui va mener à la « désaffiliation » de la plupart des membres de la centrale et la création d'une CSA-Bénin (Confédération des syndicats autonomes).

(21) Voir pour cela la thèse du secrétaire général du SNES et de la CSA, L. Dossou, *Économie et travailleurs au Dahomey (1937-1952)*. Thèse, Université Paris VII, 1991. Ainsi que V. Mavoungou, « Le syndicalisme dans les pays d'Afrique à idéologie marxiste-léniniste. Bénin, Congo ». *Penant*, n° 803, juin-sept. 1990, pp. 268-298.

(22) Voir E. Terray, « La révolution con-

golaise et dahoméenne de 1963 », *Revue française de science politique*, 14 (5), oct. 1964, pp. 917-942.

(23) Le SNES, dirigé par Léopold Dossou (qui va devenir secrétaire général de la CSA et vice-président de la Conférence nationale) et SYNAPOSTEL, dirigé par Zakari Ibrahima (aujourd'hui également secrétaire général adjoint de la CSA).

La mobilisation des syndicats, leur remise en cause du régime Kérékou, débutent ainsi par une lutte interne et procédurale contre la direction de l'UNSTB. Alors que les étudiants choisissent dès le départ la grève et la confrontation directe avec le pouvoir, les enseignants du supérieur optent pour une stratégie légaliste et préfèrent remettre en cause le système de l'intérieur. Il s'agit d'abord de prendre le pouvoir au sein des instances dirigeantes du SNES, de convoquer un congrès pour provoquer la « désaffiliation » et déstabiliser ainsi le régime. Le SNES est ainsi le premier à changer de direction et acquérir cette autonomie au cours du congrès extraordinaire des 11 et 12 août. Mais toutes les autres organisations contestent la légitimité de l'UNSTB qui voit son pouvoir s'éroder.

Celle-ci perd de plus en plus d'adhérents lorsque les grèves éclatent et que les leaders officiels, cooptés, s'avèrent freiner le mouvement. Se créent alors des organisations parallèles, les « bureaux de liaison » et les « comités d'action » (plutôt d'obédience communiste) qui prennent en charge la mobilisation et l'organisation des grévistes. Progressivement, des réseaux se mettent en place qui doublent les structures existantes, un maillage territorial se constitue entre les différents lieux d'occupation et de contestation. Se crée, par exemple, une « structure » intersyndicale des trois ordres d'enseignement (le « Front des enseignants »), chargé de la coordination du mouvement et des négociations avec le pouvoir. Un Bulletin de liaison, mensuel, est publié.

Peu à peu, ces comités de liaison qui n'étaient au départ que des structures de coordination entre établissements, entre provinces, deviennent les bases d'une organisation syndicale alternative. Revendiquant la légitimité, le monopole de représentation des travailleurs face à la direction d'une UNSTB compromise, ils se posent en interlocuteurs incontournables du pouvoir (24) et se constituent ainsi en tant qu'acteurs politiques dans la dynamique des mobilisations. Le mouvement d'auto-organisation débute donc avec les enseignants ; mais il est rapidement suivi par les autres secteurs et aboutit aux congrès de janvier 1990 qui consacrent le processus de désaffiliation et la constitution d'une Confédération des syndicats autonomes.

Ce mouvement d'autonomisation, de « désaffiliation » est important pour comprendre la transition béninoise. Il constitue d'abord un des catalyseurs majeurs du processus de crise et de chute du régime Kérékou. C'est, ensuite, à travers ce combat *a priori* procédural, que s'énonce et s'articule la revendication pluraliste. La réflexion sur la nécessité et les bienfaits du changement démocratique se développe au plan théorique dans les Bulletins de liaison

(24) Voir le tract du SNES : *Mieux nous organiser au sein du Front des enseignants des trois ordres d'enseignement*, novembre 1989.

mensuels. Mais l'essentiel est ailleurs, dans l'expérience concrète et quotidienne de la mobilisation, où s'opèrent des « prises de conscience », de brusques mouvements de « désobjectivation » (25) : à travers le mouvement d'auto-organisation et l'érosion des structures officielles, estime C. Allen, « *les grévistes ont vu une leçon objective prouvant la nécessité de réformer le système politique et prouvant la valeur du pluralisme institutionnel* » (26). Comme les étudiants dès 1985, les grévistes de la fonction publique font concrètement l'expérience d'une alternative et d'un processus de « déconstruction sociale de la réalité ».

L'Église catholique et la revendication démocratique

L'Église catholique du Bénin a occupé une place centrale dans le processus de transition à travers la figure de Mgr de Souza, président de la Conférence nationale, puis du HCR (27). Mais, derrière cette participation directe et médiatique, quel fut le rôle de l'Église et des intellectuels catholiques dans l'opposition au régime et la formulation du débat démocratique ?

Pendant toutes les années 1970, l'Église catholique, comme toutes les autres forces religieuses, a subi les attaques du pouvoir : campagnes de dénonciation, arrestations de prêtres (dont l'évêque de Lokossa), expulsion de missionnaires, nationalisation des écoles avec le projet « Ecole nouvelle », dissolution des mouvements d'action catholique, etc. L'heure est au contrôle et à la répression, comme en témoigne la condamnation à mort en 1975 d'Alphonse Quénum, prêtre intellectuel, directeur du Collège Aupiais (libéré en 1984).

Fustigée, expropriée, réprimée, l'Église n'oppose pourtant au régime qu'une résistance passive, souterraine, jusqu'au milieu des années 1980. Prudente dans ses réactions, elle va même jusqu'à employer les arguments du pouvoir pour contester certaines décisions (28) et surtout garantir la survie de l'institution. Plutôt que l'engagement politique, les clercs choisissent la voie de l'action sociale de terrain et de la conscientisation avec la multiplication des bureaux diocésains, des ONG de développement, des centres de formation, de promotion de la femme, etc. Par son action et ses structures, l'Église tente de se poser en alternative à la préten-

(25) Sur ces processus typiques des conjonctures critiques, voir M. Dobry, *Sociologie des crises politiques*. Paris, Presses de la FNSP, 1986.

(26) C. Allen, « Restructuring an Authoritarian State. Democratic Renewal in Bénin », *Review of African Political Economy*, 54, 1992, p. 48.

(27) Haut Conseil de la République,

organe législatif de la période de transition, devenu pour un temps « Cour constitutionnelle » après l'élection d'une nouvelle Assemblée nationale en 1991.

(28) Ainsi le projet de nationalisation des écoles, qui prévoyait des places réservées aux enfants des membres du Comité central du PRPB fut qualifié par l'Église d'« antirévolutionnaire, car inégalitaire ».

tion totalisante du pouvoir révolutionnaire qui veut régir et contrôler l'ensemble de la société. Ainsi peut s'interpréter, en 1982, la création des communautés chrétiennes de quartier à Ouidah qui font pendant aux cellules de bases et autres comités locaux de défense de la révolution.

Le début des années 1980 marque d'ailleurs une inflexion dans les positions respectives du régime et de l'Église. La visite du pape en 1982 semble être le signe annonciateur d'une détente : le discours révolutionnaire est toujours le même, mais — innovation — Kérékou oblige les membres du gouvernement et du Comité central à assister à la messe pontificale ! L'événement est vécu comme un tournant par la hiérarchie catholique qui, désormais, va tenter de s'engager plus directement mais toujours modérément sur la scène publique. Le relâchement de la pression est en effet exploité par Mgr de Souza, de retour en 1981 de Côte-d'Ivoire (29), qui commence à critiquer ouvertement le régime dans ses homélies très populaires de l'Église Sainte Rita. Sa position est alors équilibrée par le discours très modéré de Mgr Adimou, archevêque de Cotonou, qui depuis le début a choisi de ne pas heurter le pouvoir de front.

C'est en 1985, à l'occasion de la crise violente qui oppose le régime au mouvement étudiant, que l'Église intervient pour la première fois dans le débat politique. Réunis à ce moment-là en conférence épiscopale, les évêques sont reçus en délégation par le chef de l'État pour chercher une issue au conflit. La discussion, toujours tendue, reste sans conséquences, mais la conclusion de Kérékou est inattendue : il promet, pour la première fois, de prendre en compte l'avis de la hiérarchie catholique.

Cet épisode est à l'image de l'attitude et du poids de l'Église dans la vie politique béninoise pendant les années 1970-80. Modérée, volontairement « apolitique », tournée plutôt vers la spiritualité privée que l'engagement public, elle ne fut pas à proprement parler un acteur central de l'opposition au régime Kérékou. Hors de la scène politique officielle, elle a plutôt fourni un espace d'insoumission symbolique, d'annonce religieuse des doléances qui relève de « l'exit-option » et des pratiques d'indocilité dont parle Achille Mbembé (30). Contre les velléités de contrôle de l'État théologien, elle a offert à ses membres des possibilités de contournement, d'évitement, les moyens d'un « bricolage symbolique » (31) sans pour autant lui opposer un système de sens concurrent, un contre-projet politique.

(29) Mgr de Souza (mis à l'écart pour ses prises de position contre le régime ?) passe les années 1970 à Abidjan à la tête de l'Institut catholique d'Afrique de l'Ouest.

(30) Voir A. Mbembé, *Afriques Indociles*.

Christianisme, pouvoir et État en société post-coloniale, Paris, Karthala, 1988.

(31) R. Otayek, C. Toulabor, « Innovations et contestations religieuses », *Politique africaine*, n° 39, sept. 1990, p. 115.

Il faut attendre la publication de la première lettre pastorale en mars 1989 (32) pour que la hiérarchie catholique s'engage véritablement dans le débat public et que s'énonce cette alternative politique. Les évêques, contre l'explication exogène (« fallacieuse ») de la crise, estiment que les responsabilités sont avant tout internes et partagées par tous. Ils dénoncent l'attitude des gouvernants, « l'enrichissement scandaleux des dignitaires », la corruption, le népotisme et appellent au changement démocratique.

Mais, publiée dans un contexte d'extrême tension où le régime Kérékou restait très menaçant, le ton reste modéré et le contenu ambivalent. En insistant sur la culpabilité collective, la part de chacun (« sans exception aucune ») dans la situation du pays, la lettre pastorale minimise la responsabilité du régime et évite la dénonciation directe du pouvoir. L'intention n'est pas « de trancher le débat en donnant entièrement raison aux uns contre les autres, mais plutôt de calmer ce jeu de rejet réciproque des responsabilités » (33). Le changement recommandé est d'abord personnel : « avant de vouloir changer les hommes et les structures, il est nécessaire que chacun s'engage résolument dans la voie du changement intérieur ».

Changement des mentalités, refus de la dénonciation, appel au calme, la position de l'Église reste donc encore une fois assez timide sur le fond et floue quant aux modalités de démocratisation. A tel point que Kérékou tenta de récupérer à son profit la critique des évêques en publiant une version remaniée à couverture rouge de la lettre pastorale.

L'engagement de l'Église catholique du Bénin dans la dénonciation du régime et la promotion de la démocratie apparaît donc *a priori* assez tardif et peu radical. Elle semble plutôt avoir accompagné que suscité le mouvement de revendication politique à la fin des années 1980 au point que certains observateurs jugent très limitée la contribution du message pastoral au processus de changement (34). L'importance qui lui est accordée ne serait qu'une reconstruction idéalisée *a posteriori* par les acteurs catholiques engagés dans le processus pour défendre et promouvoir leurs intérêts.

Nous sommes en partie d'accord avec cette thèse qui voit dans l'Église un acteur de transition comme les autres cherchant à maximiser ses positions dans un cadre institutionnel en flux (35), un

(32) Lettre pastorale des évêques du Bénin pour le carême de l'an de grâce 1989, *Convertissez vous et le Bénin vivra*, Cotonou, Imprimerie Notre-Dame, 1989.

(33) *Ibid.*, p. 3.

(34) Voir par exemple l'opinion de F. Boillot dans un article sur la question : « L'Église catholique face aux processus de changement politique du début des années 90 », *Année africaine 1992-93*, 1993, pp. 115-144.

(35) C'est ainsi que peuvent se lire les appels répétés à l'engagement politique des chrétiens dans les lettres pastorales suivantes. Voir Les Evêques du Bénin, *Au service du relèvement de notre pays*, février 1990 ; Béninois, *Bénoises face au défi du Renouveau démocratique*, novembre 1990 ainsi que *Exigences de la démocratie*, Cotonou, Imprimerie Notre-Dame, février 1992.

acteur engagé comme les autres dans ce qui n'est peut-être que la reconfiguration d'un processus de « révolution passive post-coloniale », d'assimilation réciproque des élites (36). Mais nous persistons à penser, que dans la dynamique des mobilisations et des réformes, la lettre pastorale de 1989 a eu une portée qui est somme toute indifférente à son contenu plutôt modéré. Pour la comprendre, il faut se replacer dans le contexte de crise, de fluidité politique qui prévalait lors de sa parution. Quelques études ont montré que, dans ces conjonctures critiques, l'issue des mobilisations d'un secteur social est étroitement dépendante de l'information sur l'engagement des autres acteurs mais aussi des préjugés sociaux sur la probabilité de mobilisation de ces « autres significatifs » (37). L'entrée en mouvement d'un acteur improbable ou d'un « groupe de référence » peut avoir un effet de seuil déterminant pour le développement et l'issue des autres mobilisations. C'est en ce sens que la publication de la lettre pastorale a pu avoir un effet non négligeable dans la dynamique de crise de 1989. Indépendamment de son contenu somme toute modéré ou de la volonté réelle de ses auteurs, elle constituait un indice d'extension du mouvement. Par sa visibilité, elle a pesé sur les calculs des acteurs à la manière des grandes manifestations qui « véhiculent l'information la plus socialement plausible sur l'état de la mobilisation et par là même sur ses chances de succès » (38).

L'action des intellectuels catholiques

Cela dit, parallèlement à la publication de la lettre pastorale, la communauté catholique a aussi pesé sur le processus de changement de deux autres manières : par sa participation directe à la transition avec Mgr de Souza à la tête de la Conférence puis du HCR et par la voix des laïcs, des intellectuels qui ont contribué à la formulation de la thématique démocratique et agit à la manière d'un groupe de pression.

Plutôt que de revenir sur le rôle capital du prélat (39) dans le déroulement des événements, mieux vaut insister ici sur ce second aspect beaucoup moins connu.

Pour évaluer l'action et le mode d'organisation des laïcs en 1989-90, il faut se souvenir que la quasi-totalité des associations

(36) C'est l'hypothèse qu'émet J-F. Bayart dans la préface de l'édition anglaise de son livre : *The State in Africa. The Politics of the Belly*, London, Longman, 1993.

(37) Voir la contribution de M. Dobry au numéro spécial « Transitions » de *Cultures et Conflits* (n° 15, 1995, à paraître). Pour un essai de formalisation de ces facteurs, voir R. Karklins, R. Petersen : « Decision Calcul-

lus of Protesters and Regimes : Eastern Europe 1989 », *The Journal of Politics*, 55 (3) 1993, pp. 588-614.

(38) M. Dobry, « Calcul, concurrence et gestion du sens », in P. Favre, *La Manifestation*, Paris, Presses de la FNSP, 1990, p. 367.

(39) Voir par exemple l'analyse de F. Boillot, *art. cit.*, pp. 126 et suiv.

et des mouvements catholiques avaient été dissous ou interdits par le pouvoir révolutionnaire. Seuls existaient des groupes culturels et une organisation d'intellectuels, l'OICB (Organisation des intellectuels catholiques du Bénin), créée vers la fin des années 1970 par des dominicains, qui se limitait à des débats éthiques et des discussions apolitiques.

Ce n'est que plus tard qu'apparaissent des cercles de réflexion plus politisés. Depuis le milieu des années 1980, déjà, se multipliaient les groupes de prières, les associations d'obédience religieuse dans les quartiers et les diocèses, où la parole commençait à se libérer, où les doléances s'exprimaient en termes de plus en plus militants. Dans ce contexte, apparaît en 1988 un groupe d'intellectuels qui va avoir une importance non proportionnelle à sa taille dans la promotion de la thématique pluraliste : le groupe Syrius qui devint ensuite le CP 21 (Club perspectives 21). Composé essentiellement de hauts cadres, déçus par la timidité de l'action de l'OICB, le club se constitue autour de laïcs proches de Mgr de Souza, tels Richard et Agnès Adjaho (40), Alain Adihou, Lydie Pognon, etc. Ce n'est au départ qu'un groupe informel de réflexion sur la crise et les problèmes d'actualité. Les réunions au centre Paul VI sont l'occasion de débats sur l'ajustement structurel, les droits de l'homme, le syndicalisme, etc. au cours desquels s'articule la revendication démocratique. A l'opposé de l'orientation spirituelle de l'OICB, l'engagement de CP 21 se veut résolument politique : en décembre 1989 par exemple, il se prononce publiquement sur la Conférence nationale et met en garde contre les velléités de contrôle du pouvoir dans un article de *La Croix du Bénin*.

L'action politique et la position de ce groupe de réflexion, bien que limitée, est importante pour comprendre la place et le rôle de l'Église catholique pendant la Conférence et la période de transition. Syrius était d'abord un *brain-trust* constitué de gens placés à certains postes stratégiques (Richard Adjaho était par exemple un haut fonctionnaire du ministère des Finances) qui fournissaient informations et réflexions à Mgr de Souza pour ses homélies et ses discours. Réunis en cellule de crise autour de l'évêque, ils l'aiderent à préparer la Conférence nationale, à la diriger (réunions et prières matin et soir pendant toute la durée des débats) et purent ainsi peser sur les décisions du Présidium. Mais, outre cette fonction d'assistance au président en coulisse, CP 21 prit part de façon plus directe à la Conférence puisque les trois représentants de l'Église catholique (Alain Adihou, Lydie Pognon et Emile Paraiso) étaient membres ou proches du groupe. Enfin, pendant la période de tran-

(40) Respectivement ministre du Commerce du gouvernement de transition (mars 1990-juillet 1991) puis ministre de l'Intérieur (juillet 1991-septembre 1993), ambassadeur

du Bénin en France (depuis 1994) et directrice de la Librairie La Procure à Cotonou.

(41) *Bénois, Bénoises face au défi du Renouveau démocratique, op. cit.*

sition, les membres de CP 21 pesèrent encore sur l'action politique soit en participant directement au gouvernement (notamment R. Adjaho, ministre du Commerce puis de l'Intérieur) soit par leur action de « lobbying ».

L'orientation et la commune socialisation de ces intellectuels influents pourraient expliquer le contraste entre la timidité traditionnelle de l'Église et l'engagement très politique de son message pendant la Conférence et la transition. En témoigne la teneur plus « radicale » de la lettre pastorale de novembre 1990 (41) qui aurait été rédigée par des membres de CP 21. Par son action de réflexion, de pression sur les autorités politiques et la hiérarchie catholique, le groupe a semble-t-il pesé sur le processus de changement. Mais il a surtout constitué pour ses membres un utile vecteur d'ascension et d'intégration politique.

Dans cette perspective, il faut noter l'importance de la multipositionnalité sociale de ces intellectuels catholiques. La plupart appartiennent à diverses associations à la fois au sein de la nébuleuse catholique, sont impliqués dans d'autres mouvements, en dehors ou aux marges de celle-ci : ONG, syndicats, partis politiques... Ainsi, Lydie Pognon, membre active de CP 21, déléguée de l'UCLB à la Conférence, était aussi vice-présidente du Centre pan-africain de prospection sociale, l'organisation de développement d'Albert Tévoédjré, tandis que son mari est vice-président NCC (Notre Cause Commune), le parti du même Tévoédjré. Alain Adihou, autre représentant de l'Église à la Conférence, membre de CP 21, du Centre pan-africain et de NCC, est aussi un des leaders du mouvement du Sillon Noir (Mewihwendo), une organisation catholique de réflexion sur l'inculturation, particulièrement active dans l'articulation des revendications démocratiques au vodun et aux thèses de l'Église (42).

Ces chevauchements témoignent à l'évidence de l'étroitesse de l'élite catholique béninoise impliquée dans le processus de changement. Mais il y a plus. Conjoncturellement, la multipositionnalité des acteurs est un élément déterminant dans la dynamique des mobilisations, les réseaux permettant les contacts et la coordination avec les autres secteurs sociaux engagés dans l'action collective. A plus long terme, ces procédures de chevauchement — ici au sens anglo-saxon de *straddling* — sont aussi un vecteur essentiel des processus de structuration et de reconstruction socio-politique. Pour J.-F. Bayart, elles sont au cœur de la « révolution passive » de l'État post-colonial (43), au fondement des stratégies d'accumulation du pouvoir et de la richesse. En période de « transition démocratique »,

(42) Voir Mewihwendo / Sillon Noir : n° 9-13, mars 1993.

Vodun, Démocratie et Pluralisme religieux.
Cotonou, Publications du Sillon Noir,

(43) Voir J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

pouvoir et de la richesse. En période de « transition démocratique », elles fondent aussi les stratégies de reconversion, d'adaptation des anciennes élites et d'intégration des nouvelles (44). Aussi n'est-il pas interdit de penser que cette multipositionnalité des laïcs catholiques constitue un des vecteurs de leur inclusion au système politique en germe, une des modalités de participation de l'Église catholique du Bénin au processus de révolution passive dont elle avait été jusque-là en partie écartée (45).

Diasporas, réseaux transnationaux et oppositions en exil

Parallèlement à la mobilisation de ces acteurs internes, il faut aussi prendre en compte l'action des réseaux béninois transnationaux dans l'opposition au régime Kérékou et la préparation des changements. Malheureusement, le rôle de la diaspora béninoise et des oppositions en exil est difficile à évaluer. D'abord parce qu'il est très contesté par les Béninois de l'intérieur pour qui les « exilés » ne sont que des « opposants de salon », des opportunistes qui ont récupéré la lutte des autres et profité du changement pour réinvestir les circuits du pouvoir. Ensuite parce que les oppositions en exil ne sont pas faciles à identifier.

Ainsi, à partir de 1975, se constitue autour de l'ex-président Zinsou, un Front de libération et de réhabilitation du Dahomey, dont le porte-parole est Gratien Pognon, ex-ambassadeur, haut fonctionnaire international. Outre une tentative de coup d'État avortée avec l'épisode, toujours présent dans les mémoires, des mercenaires de Bob Dénard en 1977, l'action des oppositions en exil se limite à la diffusion de tracts, à la publication d'articles et à la mise en place de réseaux et de comités en Côte-d'Ivoire, au Sénégal, au Gabon. Sans jamais obtenir de résultats significatifs ni d'audience véritable dans le pays.

Il faut attendre 1989 pour entendre à nouveau parler de l'action des diasporas avec le médiatique « Club perspectives 99 ». Créé fin 1988 par l'homme d'affaires Séverin Adjovi, le Club est plutôt un réseau d'exilés qu'un véritable parti d'opposants. Outre l'envoi de lettres ouvertes au président Kérékou, Adjovi se fait surtout remarquer par l'organisation d'une table ronde des oppositions en exil à Versailles les 2 et 3 décembre 1989 et la publication d'une charte

(44) Pour une illustration est-européenne de ce rôle de la multipositionnalité, du chevauchement, dans la reconversion des élites, voir G. Mink, J.-C. Szurek : « Adaptation et stratégies de reconversion des anciennes élites communistes », in G. Mink, J.-C. Szurek, (dirs.), *Cet étrange post-communisme*,

Paris, Presses du CNRS, 1992, pp. 67-84.

(45) Sur le rapport des Églises à la révolution passive post-coloniale, voir J.-F. Bayart : « Les Églises chrétiennes et la politique du ventre », in J.-F. Bayart (dir), *Religion et modernité politique en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1993, pp. 129-160.

qui appelle au changement et esquisse les contours d'une alternative démocratique en proposant un programme de transition (46).

Cette initiative eut un certain retentissement, car elle fut organisée pendant la visite d'une délégation béninoise venue chercher « conseil » à Paris et quatre jours avant les fameuses décisions du Comité central du PRPB mettant fin au régime marxiste-léniniste et appelant à la convocation d'une Conférence nationale. Les médias y ont vu rapidement une relation de cause à effet, présentant la charte de Versailles comme « un véritable détonateur puisque simultanément les manifestations de rue ont éclaté dans toutes les villes du pays et que les instances internationales ont exigé du président Kérékou qu'il accepte immédiatement les conditions préalables posées par la table ronde » (47). S. Adjovi s'en est évidemment attribué les mérites en faisant le « bilan comparatif des changements opérés au Bénin pour le Renouveau démocratique par rapport aux documents d'analyse du Club Perspective 99 » (48). Mais il serait bien naïf de voir là autre chose qu'une coïncidence ou une construction médiatique *a posteriori*. En elle-même, la table ronde de Versailles, d'où étaient absents les ex-présidents Zinsou, Maga, Aho-madégbé, Apithy, pourtant conviés, n'a eu qu'un faible impact sur les événements de Cotonou. De façon plus générale, le constat vaut pour l'ensemble des oppositions en exil.

En fait, le rôle de la diaspora béninoise dans la chute et le changement de régime est peut-être à chercher ailleurs. Au plan financier notamment, encore que là aussi sa contribution soit difficile à évaluer et soumise à critique. Nombre d'ONG, d'organisations de développement, de mouvements de défense des droits civiques, qui dès le milieu des années 1980 ont participé à ce qu'il est convenu d'appeler « l'émergence de la société civile », ont semble-t-il bénéficié de la solidarité des exilés, de leurs ressources et de leurs connexions transnationales (49). Mais le président Zinsou par exemple reconnaît aussi que les oppositions en exil ne sont pour rien dans le financement et l'organisation des grèves étudiantes (50).

Plus conjoncturellement, mais aussi de façon plus déterminante, le rôle des diasporas doit plutôt selon nous être recherché dans le feu de l'action de la Conférence nationale, dans la dynamique des coups et des interactions stratégiques. Il faut alors se replacer dans le contexte d'incertitude qui prévalait : la Conférence qui se tient en février à Cotonou, bien que préparée par les divers protagonistes, ne doit pas être vue comme un simple lieu de débat où se

(46) Pour une présentation très peu objective de son action voir S. Adjovi : *De la dictature à la démocratie sans les armes*. Paris, Éditions CP 99. L'intérêt de ce livre est qu'on y trouve notamment la charte de Versailles (pp. 187-89) et de nombreux autres documents importants en annexe (décisions et motions de la Conférence nationale, composition des divers organes de transition, dernières ordonnances

du régime Kérékou, tracts...).

(47) *Africa International*, n° 223, janvier 1990.

(48) Voir S. Adjovi, *op. cit.*, pp. 213-216.

(49) Pour avoir une idée de ces relations entre les associations locales et celles des béninois à l'étranger, voir *Africana* (spécial diaspora), n° 1 bis, 1993.

(50) Entretien, 11 avril 1994, Paris.

sont affrontés des alternatives, des modèles politiques pré-établis. C'était avant tout une situation floue, tendue, où les questions de procédures ont tenu une large place, où l'on a pris des décisions dans l'urgence sans que les divers groupes représentés aient eu pour chaque problème le temps de préparer la discussion. Ainsi, Léopold Dossou, secrétaire général du SNES, vice-président de la Conférence, avouait-il que les syndicats s'étaient avant tout occupés de mobiliser les travailleurs, de lutter pour les revendications salariales et politiques mais avaient laissé le soin aux formations politiques de définir les modalités concrètes de transition ou les modèles de constitution (51). Dans le feu de l'action et l'opacité des tractations, il semblerait alors que se soient imposées des « solutions » prédéfinies à l'extérieur, fournies « clé en main » par les exilés qui en profitèrent pour reprendre l'initiative et revenir sur le devant de la scène. D'où les frustrations, des délégués syndicaux notamment, tenus à l'écart de ces négociations de coulisse.

Prises au sérieux, ces frustrations, ajoutées à la présence massive des exilés aux postes de responsabilité du nouveau régime, poussent à relativiser l'affirmation selon laquelle la diaspora et les oppositions de l'extérieur n'ont joué aucun rôle dans le changement. Il est sûr que celles-ci n'ont pas été mêlées aux vagues de mobilisation de 1989 et n'ont pas plus influencé les tenants du régime dans leur décision d'ouverture. Mais, dans la situation de fluidité politique d'alors, l'analyse des coups tactiques et des interactions stratégiques permet de comprendre comment des acteurs de faible poids ont pu imposer leurs solutions et réussir leur reconversion.

Leur présence au sein du nouveau régime est sans doute aussi à mettre en relation avec leur présence dans les institutions internationales (52) et le rôle joué par celles-ci dans le changement. Faut-il alors en déduire que le changement de régime peut se résumer à une « externalisation » du processus de révolution passive, au passage d'une assimilation interne des élites à une « multilatéralisation » de leur cooptation, de plus en plus dépendante d'un détour par l'extérieur, par les grandes institutions multilatérales ?

La question reste ouverte. Elle souligne cependant l'entrelacs des dynamiques internes / externes et la complexité de leurs relations qui ne peuvent se résumer à un quelconque effet d'imitation ou de simples pressions extérieures. Sur le moyen terme, l'action des syndicats, du PCD, des étudiants, de l'Église ou des diasporas dans l'organisation de la contestation et l'articulation des revendications, sont là en effet, pour prouver la continuité des mobilisations contre le régime Kérékou et l'historicité propre du processus de changement béninois.

Richard Banégas
IEP (Paris)

(51) Entretien, 3 février 1994, Cotonou.

(52) Ainsi de N. Soglo, ancien administrateur de la Banque mondiale, d'A.

Tévoédjré, ex-directeur général adjoint du Bureau international du travail, etc.